

Libre-propos

La biodiversité en question

Par Faustin ONDAMBA OMBANDA*

LA biodiversité est comme son nom l'indique la diversité de la vie. Sous ce vocable, on regroupe les espèces animales et végétales, dont le nombre est estimé à huit millions. La biodiversité questionne parce qu'il y va de la sauvegarde des équilibres biophysiques, de la survie des écosystèmes et de l'humanité toute entière. Elle questionne surtout l'avenir des relations société/environnement, parce que l'on ne peut séparer l'homme de la nature, car les interactions avec son milieu sont essentielles à la perpétuation de la vie sur terre. L'humanité est invitée à reconsidérer le principe selon lequel la nature propose les sociétés disposent, (j'ajouterai sans modération) car la Corne d'abondance de la terre n'est pas illimitée.

Par ailleurs, les rapports à la biodiversité ne sont pas que matériels, ils sont aussi spirituels. En effet, chaque peuple a conçu dans son premier âge ses mythes sur la création du monde. Au centre de ceux-ci, on trouve des animaux et des végétaux, lien que les peuples d'Amérique latine traduisent par La Pachamama, la Terre-mère, qui dispense ses bienfaits aux hommes. La forêt " armoire à pharmacie " et le sol " garde-manger " sont quelques-unes de ces représentations.

Le Gabon qui est un livre ouvert sur la biodiversité m'offre un excellent point de vue pour l'observation et l'analyse des dynamiques qui mettent en jeu la chaîne du vivant, car ces quelques lignes ne peuvent suffire à aborder sous tous ses angles un sujet aussi vaste et divers que les écosystèmes sur notre planète. Et puisque la vie même de l'humanité en dépend, la communauté internationale lui consacre la journée du 22 mai, dans l'espoir que la planète entière prenne en compte les dangers qui pèsent sur la diversité biologique. Le thème de cette année: " Notre biodiversité, notre nourriture, notre santé " répond en écho à nos propres préoccupations.

60 % DES ANIMAUX SAUVAGES EN MOINS. Si la préservation de la biodiversité est devenue la pierre angulaire de la protection de la nature, c'est parce que plusieurs espèces (on parle d'un million), qui peuplent notre planète sont sous la menace d'une extinction. Ce qui met en péril les conditions de la vie humaine sur terre. Selon un rapport du WWF paru en 2018, la planète a perdu soixante pour cent des animaux sauvages.

Les experts estiment que chaque jour voit disparaître à jamais cinq espèces propres aux forêts tropicales, avec à la clé le risque d'une catastrophe écologique sans précédent, socialement et économiquement désastreuse, car le maintien de la biodiversité assure de nombreux services écosystémiques, ce qui en fait un formidable levier de développement durable. L'éléphant, espèce emblématique s'il en est des forêts et savanes d'Afrique résume à lui seul le recul de la biodiversité: deux millions d'individus en 2000, contre quatre cent quinze mille aujourd'hui.

Sous d'autres latitudes, l'attention se porte sur le tigre de Bengale, le panda géant, le marsouin du pacifique, les lémuriers de Madagascar, etc. La liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui est l'indicateur pour le suivi de l'état de la biodiversité mondiale comprend aussi bien des espèces animales que végétales. En la matière, chaque pays dispose de son propre répertoire des espèces partiellement ou intégralement protégées. Celui du Gabon compte une trentaine d'individus où domine l'éléphant, sur qui pèse la plus forte menace. La plupart des autres espèces sont chassées pour

leur viande. La panthère et l'hippopotame trop peu prolifiques, sont au bord de l'extinction, bien que faiblement braconnés. Une évaluation régulière du niveau des menaces mérite d'être menée aux fins d'une mise à jour de cette liste. **DIFFICILE APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION.** Au chapitre des espèces végétales, l'Iboga classé dans la famille des alcaloïdes fait l'objet d'une réglementation quant à ses usages. Mais son statut de " bois sacré ", associé à de nombreux rites traditionnels ne facilite pas l'application de la réglementation. Enfin, trois essences forestières le Kevazingo, le Moabi et le Douka sont interdits de coupe et d'exportation pour des raisons qui tiennent davantage à leur très grande valeur marchande, qu'à la volonté de protéger des espèces en voie d'extinction.

Mais la biodiversité ne se résume pas à ses bienfaits pour l'humain. La chaîne du vivant comprend aussi de nombreuses espèces dont la cohabitation avec l'homme peut avoir des conséquences dommageables pour celui-ci. En effet, les vecteurs de bon nombre de maladies transmissibles se trouvent dans la nature. Le paludisme auquel l'Afrique paye un lourd tribut avec trois cent mille décès enregistrés en 2017 en est l'exemple. Dans un tout autre registre, le conflit hommes/éléphants a atteint son paroxysme au Gabon, au point de devenir un élément perturbateur d'une agriculture déjà peu florissante.

PARADOXE APPARENT. Les extinctions de la biodiversité ont une cause principale, l'homme. Paradoxalement, la croissance économique censée profiter à l'homme est devenue un indicateur de la destruction de la nature et de l'extinction de la biodiversité. Mais le paradoxe qui n'est qu'apparent à y regarder de près, car la terre est soumise à une pression sans précédent dans l'histoire de l'humanité, pour la production de la nourriture d'une population en constante augmentation. La superficie des terres agricoles augmente partout et rien ne semble arrêter le productivisme agricole et ses conséquences sur les écosystèmes. L'Afrique qui peine à faire face aux besoins alimentaires de sa population se vend à l'agriculture industrielle de l'huile de palme ou de l'hévéa entre autres, dont elle ne tire que quelques taxes et emplois sous-rémunérés, à peine suffisant pour assurer une modeste pitance aux ouvriers.

Cette frénésie agricole se paye en déforestations et ruptures d'écosystèmes, préjudiciables aux espèces animales et végétales. L'huile de palme produite au prix de la destruction des forêts tropicales est en partie destinée à la fabrication des agocarburants dont les économies occidentales ont besoin pour la réduction de la place des énergies émettrices de gaz à effet de serre. Autrement dit, le développement durable des uns passe par la destruction de l'environnement des autres!

Ce n'est pas la seule contradiction entre environnement et développement. Les rapports Nord-Sud sont dominés par ce débat où l'Afrique est réduite à résoudre les problèmes des pays industrialisés, et ses écosystèmes appauvris par la surexploitation au nom de modes de vie lointains. Ce sont les grands destructeurs de l'environnement qui se portent en acteurs du développement durable!

PART DE SOLIDARITÉ. Mais les pays du Sud, quelle que soit leur volonté de se développer, ne peuvent s'exonérer de leur part de solidarité, afin de protéger une biosphère qui est la même pour tous. Le principe dit d'Accès et de Partage des Avantages (APA), qui est une émanation du protocole de Nagoya sur la diversité

biologique, implique que l'accès aux ressources génétiques d'origine animale ou végétale et leur utilisation fassent l'objet d'un accord entre le fournisseur et l'utilisateur de la ressource. À cette aune-là, l'Afrique devrait tirer profit des molécules de synthèse extraites de ses écosystèmes. Mais ça c'est une toute autre histoire.

Dans l'univers de la forêt équatoriale, riche de sa remarquable biodiversité, bien que largement entamée, la poussée humaine entraîne la création d'îlots de préservation écologiques sous forme de zones de Haute Valeur de Conservation (HVC) pour la protection d'espèces en danger. La forêt sempervirente (toujours verte) cache mal la surexploitation de ses essences commercialisables et autres produits non ligneux, tandis que le braconnage continue de décimer les espèces animales prisées pour leur chair ou alimentant les réseaux transfrontaliers de la criminalité environnementale, pour lesquels les défenses d'éléphants et les cornes de rhinocéros occupent le haut du tableau des trophées, par leurs valeurs sur les marchés asiatiques notamment. La destruction de la biodiversité fluviale et maritime est à l'avenant, tant les dynamiques démographiques et les moteurs socio-économiques en œuvre produisent des effets similaires sur tous les écosystèmes.

PRESSION ACCRUE. La pression sur la biodiversité s'accroît de manière considérable avec le nombre de personnes agglomérées dans l'espace, du fait des changements d'utilisation des terres qu'elles engendrent, d'une part et de l'accentuation de la prédation des ressources d'autre part. C'est pourquoi, l'urbanisation qui touche à des degrés divers les continents ne favorise pas la préservation des écosystèmes et la biodiversité qu'ils renferment.

Les villes d'Afrique qui se singularisent par une remarquable poussée démographique, dévoreuse d'espace, sont à bien des égards inhospitalières pour la diversité biologique. Si l'occupation foncière traduit la capacité humaine à maîtriser un milieu ingrat comme en zone équatoriale ou tropicale humide, elle s'accompagne souvent de la destruction des habitats naturels ou de la fragmentation de ceux-ci. L'artificialisation des sols, la construction des routes et autres VRD contribuent à l'érosion de la biodiversité en milieu urbain.

Le cas le plus emblématique de la perte de la biodiversité urbaine est celui des mangroves littorales. En effet, ces zones de fraie pour de nombreuses espèces halieutiques sont au cœur des fronts pionniers urbains périphériques, où leurs superficies s'amenuisent sans cesse pour faire place à des projets immobiliers, quand la pollution ne contribue pas à y réduire toute forme de vie. À la surface des zones humides flottent les rebuts de notre civilisation: sachets et bouteilles plastiques en particulier, auxquels il faut ajouter les effluents liquides. Toute cette pollution qui débouche souvent dans les mers et océans contamine les hommes, directement en souillant les sources d'eau ou indirectement en remontant dans la chaîne alimentaire.

PRÉDATION URBAINE. L'impact de l'urbanisation sur la biodiversité ne se limite pas à ses effets sur les écosystèmes urbains intra-muros. En effet, La prédation urbaine sur les ressources naturelles est au cœur des relations villes-campagnes, ou ce qu'il en reste face à l'exode rural, car l'hinterland nourricier n'approvisionne pas uniquement les marchés en produits de la terre, la viande de brousse fait partie des aliments prisés par les citadins. La chasse au filet ou les pièges pour la capture du

gibier destiné à l'autoconsommation des familles est supplantée par des battues massives pour l'approvisionnement des marchés urbains. Les Arche de Noé des temps modernes, que sont les parcs nationaux peinent à devenir des havres de paix pour la biodiversité. Les rangers qui font face au braconnage le savent plus que personne.

Si le Gabon est un joyau de la biodiversité, tout l'enjeu est de limiter les prélèvements pour ne pas piller la ressource et permettre aux générations futures d'écrire de nouvelles pages de cette richesse, car l'histoire pourrait s'arrêter si l'on continue avec le niveau de prélèvement actuel. Incontestablement, c'est en ville que se joue l'avenir de la biodiversité gabonaise, en orientant le continuum rural/urbain vers d'autres objectifs, l'agriculture en l'occurrence.

Dans son malheur, le Gabon a un atout, sa faible démographie. Mais dans un monde globalisé par toutes sortes d'accords de libre-échange, il est illusoire de réduire son marché aux limites des frontières. De fait, la surpêche du " Sans nom " dans l'Ogooué alimente davantage les marchés frontaliers, plutôt qu'une demande domestique relativement faible, quand bien même la consommation de ce poisson s'est nettement améliorée du fait de l'évolution des habitudes alimentaires.

RÉPONSE GLOBALE. Toute réponse aux problèmes posés par l'environnement ne peut qu'être globale, universelle. Il en est ainsi de l'interdiction du commerce de l'ivoire pour la protection des éléphants. Le dernier grand marché de l'Ivoire, la Chine a fini par rejoindre, bien que tardivement la communauté internationale dans l'interdiction du commerce de cette matière. Il y a fort à parier, du moins on l'espère, qu'à terme le braconnage des éléphants va baisser d'intensité à défaut de cesser.

La richesse de la biodiversité a aussi forgé le destin économique de bien de régions du monde. Le tourisme représente 11 % du produit national brut mondial et génère deux cent millions d'emplois. L'Afrique a ses success stories économiques basées sur la préservation de la biodiversité. L'exemple du Kenya et ses nombreux parcs nationaux qui attirent chaque année des centaines de milliers de touristes et font vivre pas moins de cinq cent mille familles est le plus connu. Dans une moindre mesure, le parc national des Virunga en RDC, créé en 1925, malgré un niveau de sécurité assez préoccupant, draine bon an mal un environ 20 000 touristes attirés par les derniers gorilles de montagne d'Afrique.

Notre terre souffre tout à la fois de la rigueur du climat et de la furie des hommes. C'est pourquoi la préservation de la biodiversité recoupe la lutte contre le changement climatique, ainsi que la lutte contre la désertification, qui appellent à faire évoluer nos modes de vie pour les rendre plus durables. Mais cela n'est possible qu'au prix d'un effort planétaire dont les bases ont été jetées au Sommet de la terre de Rio en 1992, avec la naissance de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB), ratifiée par le Gabon en 1997.

Mais il reste un immense chemin à parcourir pour rapprocher les points de vue, dégager les solutions communes indispensables à la préservation de la biodiversité, toute chose contraire aux décisions non contraignantes des grand-messes internationales sur l'environnement. En somme, il faut pour la biodiversité un sursaut diplomatique à l'image de l'Accord de Paris sur le climat.

* Enseignant chercheur

** Les intertitres sont de la Rédaction.